



En chemin de “coresponsabilité”

Maryse Espéron est déléguée épiscopale aux mouvements et associations de fidèles dans le diocèse de Bourges. Frère Jean-Louis Lejay collabore avec elle pour la mission rurale. Elle a répondu à quelques questions.

Frère Jean-Louis – Le concile Vatican II a donné une impulsion décisive à la place des laïcs dans l'Eglise. Est-elle encore actuelle ?

Maryse – En définissant l'Eglise comme Peuple de Dieu et en proclamant le sacerdoce commun de TOUS les FIDELES, chaque baptisé participe à l'unique sacerdoce du Christ (LG 31). L'heure des laïcs a sonné et un chemin de “coresponsabilité” s'est ouvert.

Jean-Paul II a développé cette idée. Pour lui, les laïcs ont une véritable vocation. Benoît XVI a repris récemment l'expression : *les laïcs doivent être considérés non pas comme des “collaborateurs” du clergé, mais comme des personnes réellement coresponsables de l'être et de l'agir de l'Eglise.* A partir du baptême nous sommes dans une égale dignité et vocation à la sainteté. Tous dans le même élan pour annoncer l'Evangile.

Frère J.-L. – Les laïcs sont-ils prêts à vivre cette perspective ?

M – Comme dans leur vie professionnelle et sociale, la coresponsabilité répond aux attentes de beaucoup. Pour autant, cela appelle à un changement de mentalité, à une véritable conversion des prêtres et des laïcs. Mais la charge supplémentaire de travail et les réticences de certains prêtres les font souvent hésiter, surtout si les missions ne sont pas précises dans leur contenu et leur durée.

Nous vivons déjà des exemples de cette collaboration dans le diocèse de Bourges et ailleurs, avec les EAP (Equipes d'Animation Pastorale), les divers conseils et comités. A quand une équipe d'animation en l'absence du curé ? Il ne faut pas se voiler la face, il faudra apprendre à mieux répartir les pouvoirs. Ceci prendra du temps aussi bien du côté des laïcs que des prêtres.

Où s'arrête la coresponsabilité ?

Avec la raréfaction des prêtres, comment faire pour que l'Eucharistie, qui est au cœur de l'Eglise, puisse être célébrée ? Il n'est pas question de remplacer les prêtres, mais verra-t-on un jour de nouveaux services, des responsables de communauté autres que les prêtres ?

Frère J.-L. – Les femmes sont très présentes dans les paroisses, ont-elles accès à des postes de direction ?

M – On note la présence de quelques femmes dans les Conseils Episcopaux et certains services (communication, catéchuménat, famille, etc), avec des lettres de mission de l'évêque. Cela se développera certainement. Les femmes ont quelque chose de spécifique à introduire dans l'Eglise pour enrichir sa vision du monde. Aucune raison théologique n'empêche les femmes d'accéder à des postes de direction dans la formation religieuse des adultes, la théologie, l'administration ecclésiale, la gouvernance, etc. L'Eglise est conditionnée par la disposition des femmes à collaborer et par la disposition de l'Eglise à les accepter.

Frère J.-L. – Comment faire évoluer l'institution Eglise vers la “coresponsabilité” acceptée et mise en pratique ?

M – La patience et le dialogue sont sûrement les clés du succès. Il s'agit aussi, pour les laïcs en coresponsabilité, d'être compris par leurs pairs : un prêtre qui fait tout peut être très apprécié d'une partie de la communauté et les laïcs responsables vus comme des personnes cherchant un pouvoir. La question se pose alors : comment rester en communion avec cette communauté ? Il va falloir rassurer, communiquer, expliquer, resituer la place des fidèles laïcs dans l'histoire lointaine et oubliée.

La formation permanente prêtres-laïcs est une nécessité absolue. La coresponsabilité dans la différence suppose que chacun connaisse son rôle.

Frère J.-L. – L'Eglise se préoccupe-t-elle de cette formation ?

M – L'homme contemporain écoute plus les témoins que les “maîtres” disait Jean-Paul II, reprenant Paul VI.

Etre témoin implique une formation constante et une véritable vie spirituelle. En ce moment, la formation est une préoccupation partout.

Dans le diocèse de Bourges, depuis quelques années déjà, et en tenant compte des distances, des formations existent : la mission des laïcs, faire communauté, la relation prêtre-laïc, visibilité et proximité-coresponsabilité, etc.

2012-2013

Quel avenir pour notre Eglise en Berry ? Notre archevêque a interpellé tout le monde sur cette question. Une vaste consultation se met en place à travers la pédagogie du rêve ; chacun est concerné qu'il soit en paroisse, en mouvement, dans les services, impliqué ou pas dans l'Eglise locale.

Dans quelques mois, M^{gr} Maillard fera le tour des doyennés pour récolter le fruit de la réflexion. Il s'inspirera de ces remontées pour promulguer des orientations.

Un bel exemple de coresponsabilité !

Un certain nombre de fondamentaux de l'Eglise sont en train de changer. Les laïcs le savent, les évêques et les prêtres aussi, ce qui donne un espoir raisonnable pour l'avenir.

Maryse ESPERON
TROUY (Cher)